

**direction de l’Évaluation, de la performance, de l’achat, des finances et de l’immobilier**

service achat innovation logistique du ministÈre de l’intÉrieur

Sous-Direction de l’Achat et du suivi de l’exÉcution des marchÉs

Bureau des achats immobiliers et prestations

|  |
| --- |
| **ATTESTATION SUR L’HONNEUR** |

**Je, soussigné :**

Nom :

Prénom :

Représentant la société :

Située :

**ATTESTE**

1. **Motifs d’exclusion de plein droit**

Ne pas avoir fait l’objet d’une condamnation définitive pour l’une des infractions prévues aux articles 222-34 à 222-40, 225-4-1, 225-4-7, 313-1, 313-3, 314-1, 324-1, 324-5, 324-6, 421-1 à 421-2-4, 421-5, 432-10, 432-11, 432-12 à 432-16, 433-1, 433-2, 434-9, 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 à 445-2-1 ou 450-1 du Code pénal, aux articles 1741 à 1743, 1746 ou 1747 du Code général des impôts, ou pour recel de telles infractions, ainsi que pour les infractions équivalentes prévues par la législation d’un autre Etat membre de l’Union européenne.

Ne pas avoir été sanctionnées pour méconnaissance des obligations prévues aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du travail ou qui ont été condamnées au titre de l’article L. 1146-1 du même Code (relatif à la méconnaissance des dispositions relatives à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) ou de l’article 225-1 du Code pénal (relatif aux discriminations);

Au 31 décembre de l'année précédente, ne pas avoir mis en œuvre l'obligation de négociation prévue au 2° de l'article L. 2242-1 du code du travail ;

Ne pas avoir fait l’objet d'une mesure d'exclusion des contrats administratifs en vertu d'une décision administrative prise en application de l'article L. 8272-4 du code du travail.

**DECLARE** que :

La société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l’exécution du marché n'est ressortissant russe, personne physique ou morale russe, entité ou un organisme établi en Russie ;

La société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l’exécution du marché n'est une personne morale, une entité ou un organisme dont les droits de propriété sont détenus directement ou indirectement à plus de 50 % par une entité visée ci-dessus.

La société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l’exécution du marché ne sont une entité ou un organisme agissant au nom ou sous la direction d'une entité visée aux points ci-dessus

Aucune participation de plus de 10 % de la valeur du contrat de sous-traitants, de fournisseurs ou d'entités auxquels que je prévois de recourir pour l’exécution du marché ne s'appuie sur une entité visée aux points ci-dessus

1. **Motifs d’exclusion facultatifs**

Au cours des trois années précédentes, ne pas avoir dû verser des dommages et intérêts, ou été sanctionné par une résiliation ou avoir fait l’objet d’une sanction comparable du fait d’un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l’exécution d’un contrat de la commande publique antérieur ;

Pour les personnes soumises à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, avoir satisfait à son obligation d'établir un plan de vigilance comportant les mesures prévues au même article L. 225-102-4, pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence.

**Merci de bien vouloir indiquer où le plan de vigilance peut être consulté :**

Pour les personnes soumises à l'article L. 229-25 Cu code de l'environnement, avoir satisfait à son obligation d'établir un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre pour l'année qui précède l'année de publication de l'avis d'appel à la concurrence ou d'engagement de la consultation.

**Merci de bien vouloir indiquer où le BEGES peut être consulté :**

Ne pas avoir entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;

Ne pas avoir eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats par la participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché ;

Ne pas avoir conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

Ne pas créer par ma candidature une situation de conflit d’intérêts. Constitue une telle situation toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

**ATTESTE** *(cocher l’un des deux possibilités)*

Ne pas employer des salariés étrangers ;

Employer des salariés étrangers ;

**Merci de bien vouloir fournir la liste nominative des salariés étrangers :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom et prénom** | **Date d’embauche** | **Nationalité** | **Le type de titre valant autorisation de travail** | **Le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |